

KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

17 juin 2021

Pose de la nouvelle Passerelle du Rosel

L'innovation au service des ouvrages d'art du Valais

Les usagers de l'étang du Rosel à Martigny bénéficieront d'une nouvelle passerelle courant juillet. Pour des raisons de sécurité, l'ancien ouvrage de franchissement avait été démonté en automne 2019. La nouvelle passerelle a été installée à l'aide d'une grue spécialement dimensionnée pour ce type de travaux par les collaborateurs du Service de la mobilité, aidés de spécialistes. Le choix du matériau utilisé, le béton fibré, a permis une première suisse en termes d'élancement de l'ouvrage.

Longue de 74 mètres, haute seulement de 1,4 mètre et pesant 200 tonnes, la nouvelle passerelle du Rosel est particulièrement innovante d'un point de vue technique. Il s'agit en effet du premier ouvrage en Suisse de si faible hauteur qui a pu être construit en éléments de béton fibré à ultra haute performance. L'ouvrage se caractérise ainsi par sa finesse et par sa forme élancée, lui permettant de bien s'intégrer dans le paysage. Par ailleurs, le matériau utilisé présente l'avantage d'un faible coût d'entretien.

Pour éviter d'être perturbée par le vent, l'installation particulièrement délicate de la nouvelle passerelle s'est faite au petit matin. Les collaborateurs du Service de la mobilité ont supervisé cette étape, assistés de spécialistes. Cette opération est l'aboutissement du travail conséquent de préparation sur site qu'ont nécessité l'assemblage et la mise en précontrainte des différents éléments constitutifs de la passerelle. Désormais, il s'agit encore de finaliser les voies d'accès, ce qui permettra à l'ouvrage d'être opérationnel en juillet.

Construite en 1991, l'ancienne passerelle du Rosel avait dû être retirée en automne 2019, en raison de dégâts structurels importants.

Personne de contact

Vincent Pellissier, chef du Service de la mobilité, 027 606 35 05